



Union Européenne

COMMUNIQUE DE PRESSE SUR LA RENCONTRE ANNUELLE

L'innovation et le développement durable sont au cœur de la politique régionale 2007-2013, qui se propose de renforcer la croissance et l'emploi des régions européennes. De par son importance financière, la politique régionale est devenue l'outil opérationnel principal de la stratégie de Lisbonne, dont elle partage les objectifs.

L'innovation et le développement durable représentent les thèmes principaux qui seront débattus lors de la rencontre annuelle entre la Commission et les autorités françaises, qui aura lieu à Bruxelles les 20 et 21 octobre. Cette rencontre vise, entre autres, à faire le point sur l'état d'avancement des programmes cofinancés par le Fonds européen de développement régional (FEDER). Plus que 200 représentants tant des préfetures de régions que des conseils régionaux sont attendus.

En réponse à la crise économique et financière, la Commission européenne a mis au point à la fin 2008 un plan de relance qui commence à donner ses fruits. La Commission constate avec satisfaction que les programmes français ont déjà mis en place plusieurs initiatives afin de tirer parti des mesures de ce plan, notamment de l'extension au logement des actions en faveur de l'efficacité énergétique, de l'assouplissement transitoire des régimes d'aides d'état, ainsi que des avances financières supplémentaires.

Quant à la gestion des programmes 2007-2013, la Commission incite les autorités à accélérer la dépense des fonds sur le terrain, qui à l'heure actuelle affiche des retards importants. Les données au 1^{er} octobre 2009 montrent que des progrès ont été réalisés dans un certain nombre de régions afin d'éviter toute perte de fonds au 31 décembre 2009. La Commission suit de tout près l'évolution de la situation.

La Commission attache une importance particulière au renforcement de la compétitivité régionale. C'est la raison pour laquelle elle a demandé que les régions françaises élaborent des stratégies régionales d'innovation. Ces stratégies devraient également permettre l'approfondissement des liens entre la recherche et les PME, afin que celles-ci soient capables d'accroître leur présence sur les marchés internationaux grâce à des produits à très haute valeur ajoutée.

Des exemples concrets de bonnes pratiques dans le domaine du développement durable seront aussi illustrés afin que les exigences environnementales puissent être partagées et prises en compte par un nombre croissant d'acteurs publics et privés.

Finalement, la Commission encourage les autorités françaises à mettre davantage les actions d'information et de communication au service de la bonne gestion du programme, conformément aux obligations réglementaires en la matière.

Plus d'informations sur cette rencontre annuelle sont disponibles sur Internet à l'adresse http://ec.europa.eu/regional_policy/index_fr.htm